

Des solutions naturelles pour les côtes et les océans

24 mars 2022 - 24 mars 2022

La faculté des écosystèmes à atténuer les effets du changement climatique n'est pas une découverte récente. On sait depuis des années que les océans, les forêts et les sols sont des puits de carbone naturels. Les océans ont un fort potentiel en matière d'absorption des gaz à effet de serre. Ainsi, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), les premières centaines de mètres de surface des mers et des océans absorbent 30 millions de tonnes de dioxyde de carbone (CO2), ce qui représente entre un quart et un tiers des émissions anthropiques.

Les solutions fondées sur la nature sont mises en œuvre par le biais d'activités destinées à la restauration, la conservation ou la gestion durable des écosystèmes. Dans le cas des zones côtières et des océans, ces activités comprennent :

- La restauration du littoral : contrôle des inondations et de l'érosion, protection contre les tempêtes, stabilisation du rivage ;
- La préservation du niveau de la mer et des eaux souterraines : protection des habitats de reproduction et de croissance, des plantes sauvages et des ressources animales – ce qui permet également d'améliorer le piégeage du carbone et de réduire le réchauffement des eaux ;
- L'exploitation et les récoltes durables : capture de poissons et de crustacés, bien-être humain et patrimoine culturel.



©EU GCCA+

Malgré ce constat, de nombreux pays peinent à fixer des objectifs clairs relatifs aux solutions fondées sur la nature dans le cadre de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN). Seuls quelques-uns proposent des indicateurs pour mesurer leur incidence. Parmi les États abritant des écosystèmes côtiers, moins d'un sur cinq les intègre dans ses mesures d'atténuation des effets du changement climatique. En outre, de nombreuses zones marines protégées déclarées ne reçoivent aucune aide. Actuellement, seuls 15 % des zones terrestres et 8 % des zones marines sont protégées, et les exigences en matière de surveillance et les politiques de gestion diffèrent d'une zone à l'autre.

Le soutien de l'AMCC+ à l'action côtière intégrée entre 2018 et 2024 cible la République dominicaine, la Gambie, le Sénégal, le Suriname et Trinité-et-Tobago. Tous ces pays ont l'intention de contribuer significativement aux CDN par le biais d'activités ayant un effet surtout au niveau local. La plupart des projets de l'AMCC+ favorisent l'intégration des populations locales dans la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature et d'actions de préservation en tant que moyen efficace de combiner préservation et développement. Cette approche ne constitue qu'une première étape. Les gouvernements doivent aller de l'avant en intégrant les questions et les risques climatiques dans leurs politiques nationales.

Le Dialogue sur les océans lancé en décembre 2020 a débouché sur les recommandations suivantes :

- Sensibiliser le grand public au fait qu'agir en faveur des océans revient à agir en faveur du climat et que les financements en faveur des océans sont aussi des financements en faveur du climat, et inversement.
- Renforcer l'ambition en matière d'action en faveur des océans et intégrer les solutions basées sur les océans dans les CDN, les plans nationaux d'adaptation (PNA) et d'autres processus nationaux.
- Organiser des dialogues réguliers dans le cadre du processus de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) pour continuer à renforcer la sensibilisation et l'action sur les océans et le climat afin de réaliser de nouvelles avancées.

En 2021, le programme de travail de Nairobi a élaboré des lignes directrices sur l'adaptation côtière et les solutions fondées sur la nature dans le cadre de la mise en œuvre des PNA. L'objectif de ce programme est de fournir des conseils sur l'accès au financement pour la mise en œuvre de solutions côtières et marines basées sur la nature afin d'accroître la résilience aux événements climatiques extrêmes et d'autres changements dans les régimes climatiques.

Lien:

- [Revue des enjeux climatiques de l'UE AMCC+ N°9: En route vers une économie bleue](#)



Suivre la UE AMCC+



Rejoins UE AMCC+
Plateforme Collaborative